Réaliser un état des lieux de vos locaux pros (alimentaires)

Référence : CGEST0008

Thématique : Mon besoin, Gérer mon entreprise au quotidien

CONSEIL

Professionnels de l'alimentaire

« Vérifier la conformité de vos locaux et équipements dans le secteur alimentaire au regard de la réglementation relative à l'hygiène des aliments. »

Notre engagement

Vous permett
re
de
faire un bilan de c
onformité réglementaire de
vos activités
a
u regard d
es règles d
'hygiène
alimentaire en vigueur
et s
écuriser la vente de votre fonds de commerce.

Les bénéfices

- Présentation du cadre réglementaire
- Visite des locaux avec le chef d'entreprise
- Préconisations
- Rédaction et remise d'un compte-rendu

Notre offre

Prestation de conseil réalisée en entreprise

Public

Chef
(
fe
)
s d’entreprise, artisan(e)s, commerçant(e)s du secteur alimentaire et restaurateurs

inscrit
(e)
s ou non au Répertoire des Métiers

Durée

1
jour
née

Tarif tout public

425
€ TTC

Conditio
ns et modalités d’inscription

Renseignements pour les Pays de la Loire : cliquer sur "**Être rappelé pour en savoir plus**" ou par **téléphone** au 02 51 13 83 22

Délivré par:

- Angers (CMA49 accueil) : 5, rue Darwin - CS 80806 - 49008 ANGERS CEDEX 01
- Le Mans (CMA72 accueil) : 5, cour Etienne-Jules Marey - CS 81630 - 72016 LE MANS CEDEX 2
- La Roche-sur-Yon (CMA85 accueil) : 35, rue Sarah Bernhardt - CS 90075 - 85002 LA ROCHE-SUR-YON CEDEX
- Laval (CMA53 accueil) : 39, quai André Pinçon - CS 30227 - 53002 LAVAL CEDEX
- Ste-Luce-sur-Loire (CMA44 accueil) : 5, allée des Liards - BP18129 - 44981 SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE CEDEX

Tarifs:

- CHEF(FE) D'ENTREPRISE - contact
- ARTISAN (INSCRIT AU RM) - contact